



**LE REPÈRE POUR UN
HÉBERGEMENT TOURISTIQUE**

**PLUS RESPECTUEUX DE
L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA SANTÉ**



UN SIGNE D'EXCELLENCE

Créé en 2003 par la Commission européenne, l'Ecolabel Européen est une certification environnementale et sociétale attribuée en France à plus de 350 hébergements touristiques (hôtels, gîtes, auberges de jeunesse, camping, etc.) respectant des critères rigoureux tout en délivrant un service de qualité.

**UNE RÉPONSE À UNE
DEMANDE CROISSANTE**

Si le tourisme est une activité économique importante en France, il génère aussi des risques pour les écosystèmes, des régions les plus fréquentées. Les hébergements touristiques peuvent entraîner une surexploitation des sites et mettre en danger leur biodiversité. De plus, une étude récente souligne que 51 % des touristes choisissent des hébergements respectueux de l'environnement.

Dans ce contexte, l'Écolabel européen est un atout majeur pour satisfaire des clients éco-responsables. Source d'innovation, il vous permet d'optimiser votre gestion, en choisissant l'excellence environnementale.





COMMENT OBTENIR L'ÉCOLABEL EUROPÉEN

L'Écolabel européen « services d'hébergement touristique » conjugue service de qualité et écologie.

Il garantit que l'hébergement contribue activement à :

- ✓ **l'utilisation de sources d'énergie renouvelables,**
- ✓ **l'économie d'énergie et d'eau,**
- ✓ **la réduction des déchets,**
- ✓ **l'amélioration de l'environnement local,**
- ✓ **la lutte active contre le gaspillage alimentaire,**
- ✓ **le développement du tissu économique local.**

Il permet de promouvoir la communication et l'éducation de la clientèle en matière d'environnement.

- 1** Dépôt de votre dossier de candidature auprès d'AFNOR Certification
- 2** AFNOR Certification étudie votre recevabilité
- 3** Un auditeur analyse sur site les critères de certification
- 4** Il rédige un rapport d'audit, soumis à une commission d'experts pour décision
- 5** Si la décision est favorable, un certificat vous est remis
- 6** Un audit de contrôle est réalisé tous les 2 ans

CONTACTEZ-NOUS

afnor
CERTIFICATION



www.ecolabels.fr
01 41 62 80 11
certification@afnor.org